

PROJET «TEMPS DU MIDI»

INTRODUCTION

En 2008, à l'initiative du gouvernement, l'école du samedi matin a été supprimée pour mettre en place une semaine de quatre jours. La plupart des écoles ont conservé cette organisation, faute de temps pour mener une véritable concertation avec l'ensemble des partenaires qui participent à la journée des enfants : les enseignants, les parents, les associations, les municipalités via leur personnel et même les organisateurs de transports.

Les conseils des maîtres des écoles élémentaires Beausoleil et R. Doisneau, soucieux de permettre aux enfants de s'épanouir et de s'instruire dans les meilleures conditions possibles, ne pouvaient évidemment pas rester insensibles au constat négatif réalisé après plusieurs mois d'application de cette réforme.

Depuis septembre 2010, ils ont entrepris une réflexion sur le sujet, en collaboration avec des membres de la communauté éducative élargie : des enseignants, des parents d'élèves, des agents municipaux, des élus. Plusieurs commissions de travail ont eu lieu sur les thématiques suivantes : «questions de parents», «Espaces, locaux», «Organisation du mercredi» et la dernière commission qui justifie l'écriture de ce document «Inter-classe».

Les éléments qui suivront ont pour objet de présenter le cadre du projet inter-classe dans le cas où un changement d'organisation de la semaine scolaire serait validé. Le temps de pause pour les enfants s'organiserait de 12h00 à 14h20.

1 - Horaires (répartition du temps entre le repas et les animations).

| | | Interclasse Beausoleil élémentaire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------|-------------------|---|----|----|--------------|----------------------------------|----|--|----------------------------------|----|-------|------------------------|-------------|--------------|---|---|-------------------|----|----|-------|----|--------------------|--------------------|-------------------|----|-------|----|----|-------|----|----|-------|--|--|-------|--|--|
| | | PLANNING D'ORGANISATION – VERSION 2011/2012 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 12h00 | | | 12h15 | | | 12h30 | | | 12h45 | | | 13h00 | | | 13h15 | | | 13h30 | | | 13h45 | | | 14h00 | | | 14h15 | | | 14h30 | | | 14h45 | | |
| | | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | 50 | 55 | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | 50 | 55 | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | 50 | 55 | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | | | | | | |
| Relais municipalité | APPEL des classes | Service Moyenne = 103 enfants | | | | | | Cour Créneau libre 40' Moyenne = 103 enfants | | | | | | Regroupement | Accueil externes + pointage 92 enfants | Créneau libre 35' | | | | | | Relais enseignants | Temps scolaire | | | | | | | | | | | | | | |
| | | Cour Créneau libre 40' Moyenne = 103 enfants | | | Regroupement | Service Moyenne = 103 enfants | | | | | | Cour 206 Enfants | 298 enfants | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | Interclasse R.Doisneau élémentaire | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | PLANNING D'ORGANISATION – VERSION 2011/2012 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | 12h00 | | | 12h15 | | | 12h30 | | | 12h45 | | | 13h00 | | | 13h15 | | | 13h30 | | | 13h45 | | | 14h00 | | | 14h15 | | | 14h30 | | | 14h45 | | |
| | | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | 50 | 55 | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | 50 | 55 | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | 50 | 55 | 05 | 10 | 20 | 25 | 35 | 40 | | | | | | |
| Relais municipalité | APPEL des classes | Créneau libre 40' 136 enfants | | | | | | Rotation groupes | Créneau libre 40' 136 enfants | | | | | | Regroupement | Accueil externes + pointage 63 enfants | Créneau libre 35' | | | | | | Relais enseignants | Temps scolaire | | | | | | | | | | | | | |
| | | Roulement self (CLIS en premier puis autres classes) Places assises = 90 (environ 40% des effectifs) | | | | | | | | | | | | 289 enfants | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

2 - Ages des enfants – connaissance du public (rappel des besoins).

Les enfants sont âgés de 6 à 12 ans.

| | |
|---|---------------------------------------|
| Besoin de mouvement | Besoin de repos et de détente |
| Besoin de sécurité | Besoin de se mesurer au risque |
| Besoin de socialisation | Besoin d'autonomie |
| Besoin de fiction et d'imagination | Besoin de s'intéresser au réel |
| Besoin d'imitation | Besoin de création |
| Besoin d'éprouver une grande variété de sensations | Besoin d'agir sur les choses |

Il est nécessaire de répondre à l'ensemble des besoins décrits ci-dessus. Pour cela, le jeu sera un vecteur fondamental. Dans le temps de loisirs, toute activité devra être ludique, ce

qui ne signifie pas forcément dire facile et sans intérêt.

Ces familles de besoins sont sensiblement les mêmes quel que soit l'âge des enfants ou des jeunes. Pour autant, ces besoins ne s'exprimeront pas de la même façon, avec la même intensité pour tous et ils ne seront pas satisfaits par les mêmes activités ou la même structuration quel que soit l'âge des participants.

« Du côté des chrono-biologistes » :

«On peut déterminer deux moments difficiles dans la journée : le tout début de matinée (surtout pour les gros dormeurs) et la fin de la matinée/début d'après-midi, entre 11h30 et 15h (baisse de vigilance) qui intervient encore plus tôt pour les plus jeunes. Entre 9h et 11h30, les capacités intellectuelles sont à leur apogée. Après 15h, on note une augmentation des capacités physiques. De nouveau après 16h, les capacités intellectuelles sont en augmentation jusque vers 18 heures/18h 30, mais d'autant moins de temps que l'individu est plus jeune.

Chacun comporte des caractéristiques différentes sur le plan des rythmes chrono biologiques ou chrono psychologiques, mais aussi sociaux.

Il paraîtrait donc logique de plutôt modifier la structuration de la journée scolaire avec des aménagements qui offrent la possibilité de ne rien faire, ou de pratiquer des activités éducatives, sportives, culturelles organisées sur des temps non pris en charge par l'institution scolaire. Cela permettrait d'éviter la rupture avec les enjeux sociaux liés à l'accessibilité de tous aux activités éducatives. Ce dont on est sûr, c'est que la régularité est facteur de bonne santé physique ou comportementale et de réussite en général. Précisons toutefois que chaque individu est différent, et même si statistiquement les éléments présentés sont avérés, certains enfants pourront présenter des différences notables avec leurs homologues du même âge». Extrait sur : <http://www.guide-accueil-mineurs-01.fr/Pages/Les-rythmes-chrono-biologiques-et-chrono-psychologiques.html>

Pour plus d'informations : <http://pel.lachapellesurordre.fr/wordpress-pel/>

<http://www.rythmes-scolaires.fr/conference>

3 - Nombre d'enfants :

| ECOLÉS | Effectif des enfants en restauration scolaire | Effectif total |
|--------------------|--|-----------------------|
| R. Doisneau | 226 | 289 |
| Beausoleil | 206 | 298 |

4 - Les locaux disponibles : **Reste à définir le nombre d'enfants possibles par salle.**

→ École Beausoleil élémentaire :

| Noms des salles | Superficies | Contraintes horaires ou autres |
|------------------------------|---------------------------------|--|
| Salle de gymnastique | 225 m ² (sans agrès) | Disponible jusqu'à 13h30 |
| Salle du Dojo | 300 m ² | Disponible jusqu'à 13h30 |
| Salle tennis de table | | Disponible jusqu'à 13h30, attention le matériel n'appartient pas à la ville. |
| Gymnase de La Coutancière | 1200 m ² | Disponible lundi et vendredi jusqu'à 13h30 |
| Jardins familiaux | | Voir si disponibilités – Activité possible que s'il ne pleut pas. |
| Terrain de rugby | | Activité possible uniquement s'il ne pleut pas. |
| Salle polyvalente de l'école | 91 m ² | 12h00 à 14h30 |
| BCD | 68 m ² | 12h00 à 14h30 |
| Salle informatique | 60 m ² | 12h00 à 14h30 (Sauf si enseignants l'utilisent pour l'aide personnalisée) |
| Hall à l'étage | 297 m ² | 12h00 à 14h30 (Solution de repli si besoin) |
| Cour d'école | | Activité possible uniquement s'il ne pleut pas. |

→ École Robert Doisneau élémentaire :

| Noms des salles | Superficies | Contraintes horaires ou autres |
|---|--------------------|---|
| Gymnase Bernard Corneau | 680 m ² | 12h00 à 14h30 |
| Château de l'hôpital | | 12h00 à 14h30 |
| Salles baies des anges (J. Demy) | 114 m ² | |
| Salle parapluies de Cherbourg (J. Demy) | 68 m ² | |
| Salle Model Shop (J. Demy) | 60 m ² | |
| Salle de l'accueil périscolaire | 63 m ² | |
| Salle polyvalente de l'école | 98 m ² | 12h00 à 14h30 |
| Salle audio-visuelle | 50 m ² | 12h00 à 14h30 |
| Salle informatique | 50 m ² | 12h00 à 14h30 (sauf si enseignants l'utilisent pour l'aide personnalisée) |
| Atelier de M. Leroux | 25 m ² | 12h00 à 14h30 |
| BCD | 51 m ² | 12h00 à 14h30 |
| Salle Barbara | | Réserver en fonction des besoins, mais cette salle est difficile à aménager. Difficile d'envisager un accueil de qualité dans cet espace. |
| City-stade | | Utilisation en fonction du temps. |
| Plateau de basket | | Utilisation en fonction du temps. |
| Cour de l'école | | Utilisation en fonction du temps. |

5 – L'encadrement sur temps inter-classe :

Le taux d'encadrement retenu est de 1 adulte pour 25 enfants. Cette base fait partie des préconisations de la norme AFNOR.

École Beausoleil élémentaire : l'équipe d'encadrement sera composée de 12 agents pour 298 enfants.

École Robert Doisneau élémentaire : l'équipe sera composée de 13 agents pour 289 enfants, 1 agent s'occupant plus spécifiquement de l'accompagnement des enfants de la CLIS.

6 – Définition du projet :

Contribuer à l'éducation des enfants au goût.

- Proposer des menus équilibrés et variés.
- Proposer des animations liées aux saveurs, à la découverte de nouveaux produits (menus à thème, semaine du goût...).
- Intégrer des produits issus de l'agriculture biologique ainsi que des produits locaux de qualité.
- Encourager les enfants à goûter à tout.
- Garantir un repas en qualité et en quantité suffisante pour tous les enfants.

Permettre à chaque enfant de passer un moment agréable en toute convivialité.

- Favoriser leur concentration pour les apprentissages de l'après-midi.
- Aménager les espaces d'accueil (salles de restauration, salles d'accueil, cour d'écoles).
- Garantir un temps de repas calme et suffisamment long.
- Permettre aux enfants de manger avec leurs camarades.
- Éviter l'énerverment.
- Permettre un accueil adapté à tous les enfants (porteur de handicap, régime alimentaire, PAI...).

Favoriser des temps éducatifs ET ludiques

- Adapter les activités aux enfants (âge, état de fatigue...). Favoriser les activités ludiques et apaisantes.
- Concerter les enfants sur les choix des activités. Permettre aux enfants d'être acteur de ce temps de loisirs.
- Prendre en compte et respecter le droit de l'enfant de « ne rien faire ».
- Permettre aux enfants de jouer librement.
- Faire découvrir de nouveaux jeux aux enfants.

Apprendre aux enfants à vivre ensemble.

- Faire respecter les règles de vie et appliquer les sanctions correspondantes.
- Expliquer les règles aux enfants.
- Renforcer la communication entre les acteurs éducatifs (agents, parents, enseignants, enfants...).
- Garantir la sécurité des enfants à tout moment.

7 - Rôle de l'adulte ? Qu'en attendons -nous ? Ou ce qu'on ne veut pas ?

- Accueillir l'enfant : Lui montrer qu'on le prend en charge, qu'on est disponible
- Assurer sa sécurité affective
- Les relations avec les adultes devront absolument être empreintes de respect, de confiance et de sérénité tant de la part des enfants que des adultes.

- Valoriser l'enfant dans ses activités.
- définir les objectifs = "Qu'est-ce que nous voulons apporter au groupe?" choisir une activité adaptée aux objectifs déterminés.
- Préparer tout le matériel nécessaire.
- prévoir des solutions de recours si l'activité ne peut être menée comme prévu (par exemple à cause du climat, d'événements de dernière minute...)
- Prévoir la présentation de l'activité aux enfants.
- prendre en charge tout le groupe depuis le début jusqu'à la fin de l'activité
- capter l'attention et motiver le groupe (animer, étymologiquement, c'est donner vie).
- communiquer de façon claire en utilisant un langage compréhensible (paroles, illustrations, exemples concrets).
- assurer la sécurité (morale et physique) du groupe.
- ranger tout le matériel
- prévoir un moment de bilan : Avec les enfants, les enseignants, les agents et les parents.
- Prévoir un retour au calme à la fin de l'activité
- L'adulte tiendra compte des règles de vie mises en place sur le temps «inter-classe».
- Le discours des intervenants doit être le même (règles communes).

Pour cela, il sera nécessaire d'avoir un livret d'accueil (règles de vie, but de l'intervention, consignes de sécurité, fiche action à rédiger,....)

8 – Rôle de la commission (Qui ? Quand ? Comment ?)

Objectifs de la commission ?

La commission sera chargée d'élaborer le projet d'animation de l'inter-classe. Elle recevra les propositions des associations et devra (en réponse aux objectifs fixés) définir les interventions. Elle sera aussi chargée, chaque année, de l'évaluation du projet.

Qui ? Les enfants, Parents, enseignants, élus, agents .

Les membres du groupe de travail ont convenu que les enfants seraient membres de cette commission mais leur participation devra être restreinte au départ. Afin de favoriser leur pleine expression et leur pleine participation, il conviendra de se poser différentes

questions : A quelle heure doit se réunir cette commission ? Quelle forme cela doit prendre (les enfants ne s'y retrouvent pas dans les réunions formatés pour les adultes), Être précis sur ce que nous leur demandons et ce que nous attendons d'eux ? Envisager au démarrage du projet, la participation des enfants par une consultation de ces derniers : que souhaitez vous faire sur ce temps d'inter-classe ?

Quand cette commission doit -elle se réunir et à quelle fréquence?

Les membres de cette commission devront se réunir dès que le projet de changement d'organisation de la semaine scolaire sera validé, soit vers le mois de mars 2011. Pour la première année de fonctionnement, il est convenu par ailleurs que cette commission se réunira une fois par trimestre. Il conviendra de mesurer au cours de cette année de fonctionnement si cela est nécessaire.

A qui envoie t-on ce document ?

Ce document sera dans un premier temps envoyé aux associations qui ont travaillé dans le cadre des actions du Projet Éducatif Local. Une liste sera établie pour la première réunion de mars.

9 – Les modalités d'inscriptions :

Qui inscrit les enfants ? Les parents ?

Seuls les enfants pourront s'inscrire aux activités.

Comment les enfants peuvent-ils choisir leurs activités ?

Les enfants devront choisir des activités parmi des «groupes d'activités» que les membres de la commission auront au préalable établis. Par exemple, les enfants devront choisir sur la semaine : une activité manuelle, une activité physique, une activité d'expression, une activité de lecture. Ces groupes d'activités seront repérés par des codes couleurs afin de faciliter l'inscription des enfants. Ce fonctionnement a pour objectif de permettre aux enfants de varier les activités qu'ils vont vivre et ainsi tendre au maximum à répondre à leurs différents besoins.

Un jeu de type «Rallye» pourra être organisé au début de chaque trimestre, afin de permettre aux enfants de se familiariser aux différentes propositions. Une inscription aux différentes aux différentes activités sera ensuite proposée.

La participation a une activité est-elle obligatoire ?

Les adultes devront inciter les enfants à participer à au moins une activité sur l'ensemble des créneaux proposés.

Quelle forme peut prendre l'inscription ?

Exemple vécu par ailleurs : «La personne responsable mairie sur l' école distribuait un papier avec les diverses activités proposées. Il y avait aussi les jours concernés. Chaque enfant devait y inscrire son prénom, sa classe et mettre trois vœux par ordre de préférence de 1 à 3.(des ronds étaient prévus à chaque bout de ligne pour y inscrire ces n°). Cette feuille partait à la maison, et devait revenir signée assez rapidement. Chaque enseignant remettait les feuilles à la personne mairie. Environ 15 jours après, débutaient les ateliers. Ceci se répétait chaque début de trimestre. Un enfant pouvait se voir proposer plusieurs ateliers».

Il conviendra aux animateurs de la ville de La Chapelle Sur Erdre de réfléchir à cette organisation. Il ne s'agit pas, par contre de passer trop de temps sur cet aspect, il conviendra donc de trouver un fonctionnement qui permette une inscription «rapide», mais qui prenne en considération les roulements d'enfants.

10 – Exemples d'activités possibles :

Lecture en BCD, activités manuelles (scrapbooking, pâte à sel...), activités d'expression (Marionnettes, expression corporelle, relaxation....), grands jeux en intérieur ou extérieur (Ex : Poule /Renard/Vipère ou Cluedo géant....)....